

PRÉSENTÉ PAR L'

OR OBSERVATOIRE
DE LA RETRAITE



La retraite et le dialogue social : le cas du Royaume-Uni



Alors que nous avons abordé dans le bulletin précédent la place du dialogue social dans le système de retraite français, la présente édition expose les caractéristiques du système britannique. Le Royaume-Uni s'est historiquement doté d'institutions d'encadrement de la retraite privilégiant d'abord les approches privées et individualisées de gestion. Peu d'organismes intermédiaires sont chargés de structurer le dialogue social. Ce faisant, l'appropriation collective des enjeux relatifs à la retraite demeure vraisemblablement limitée. Il y a là des enseignements à retirer pour la société québécoise, qui a mis la concertation au cœur de son modèle de développement depuis cinquante ans. Ayant hérité d'un système de retraite présentant de nombreuses similitudes avec le Royaume-Uni, le Québec peut se donner les moyens d'accroître la participation des salariés, retraités et autres parties prenantes aux grands arbitrages concernant la retraite. Ce deuxième bulletin sur les expériences internationales vise à alimenter la réflexion collective sur la retraite et le dialogue social.

Bonne lecture.

Actualités

■ Le premier budget présenté par le ministre québécois des Finances, Éric Girard, a inscrit des investissements de 900 millions de dollars sur cinq ans afin d'inciter les travailleurs expérimentés à poursuivre leur carrière après 60 ans, et les PME à les maintenir au travail. Parmi les mesures fiscales proposées, mentionnons que l'âge d'admissibilité au crédit d'impôt non remboursable « pour la prolongation de carrière » sera abaissé de 61 ans à 60 ans. Ce crédit prévoit une baisse d'impôts maximale qui variera entre 1500 dollars pour les travailleurs âgés de 60 ans à 150 dollars pour ceux âgés de 64 ans. Selon le ministère des Finances, un peu plus de 150 000 travailleurs bénéficieront de cette mesure fiscale.

<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/550341/budget-web-quebec-2019>

■ L'Institut de la statistique du Québec a publié en avril un « Portrait des nouveaux retraités au Québec et ailleurs au Canada de 2009 à 2018 ». Ce portrait met en lumière les principales tendances constatées au cours de la dernière décennie chez les nouveaux retraités, dont celle que l'âge de la retraite ne cesse d'augmenter. Alors qu'en 2009, la part des personnes de moins de 60 ans quittant le marché du travail était d'environ 43 %, en 2018, cette part se situait à près de 27 %.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/flash-info-201904.pdf>

SOMMAIRE

Actualités	1
Mobilisations	2
Le savant et la politique	3
Veille internationale	7
Ressources documentaires	9

■ Statistique Canada a publié, le 3 avril dernier, une étude sur le bilan financier des familles âgées au Canada. On y apprend que la proportion des familles de personnes âgées qui avaient une dette s'est accrue, passant de 27 % en 1999 à 42 % en 2016. L'étude montre que les deux tiers de la croissance globale des niveaux d'endettement moyens étaient attribuables à une dette hypothécaire, tandis que le reste était attribuable à une hausse de la dette de consommation.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190403/dq190403a-fra.htm?HPA=1>

■ L'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) a tenu, le 5 avril dernier, un colloque intitulé « Les nouveaux défis de gouvernance des caisses de retraite en 2020 ». Ce colloque a été l'occasion d'aborder plusieurs enjeux associés à l'évolution récente de la gestion des caisses de retraite ainsi qu'aux politiques de placement au Québec. Les présentations sont disponibles sur le site de l'IGOPP.

<https://igopp.org/les-presentations-des-conferenciers-au-grand-colloque-2019-sur-la-gouvernance-des-regimes-de-retraite/>

■ Le gouvernement norvégien a annoncé, le 8 mars dernier, que son fonds souverain allait se retirer progressivement des compagnies pétrolières. Le gouvernement a évoqué des considérations financières pour justifier cette

mesure. Capitalisant les revenus issus de la vente d'hydrocarbures extraits en Norvège, ce fonds a été conçu comme un levier de développement et de diversification économique du pays. Grâce à la rente pétrolière, la Norvège finance aujourd'hui d'ambitieuses politiques publiques qui réduiront substantiellement sa dépendance aux énergies fossiles et qui lui permettront de faire face aux enjeux écologiques du 21^e siècle.

<https://www.letemps.ch/economie/fonds-souverain-norvegien-plus-gros-monde-se-desinvestit-compagnies-petrolieres>

Mobilisations

■ L'Observatoire de la retraite tiendra à Montréal, le 8 mai 2019, une table ronde sur le thème « Caisses de retraite et amélioration de l'offre d'habitation abordable ». Les intervenants seront Stéphan Corriveau, directeur général du Réseau québécois des OSBL d'habitation, ainsi que Michel Lizée, économiste retraité du Service aux collectivités de l'UQAM et membre indépendant du Régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes. L'entrée est libre mais l'inscription est obligatoire.

<http://observatoireretraite.ca/table-ronde-de-lobservatoire-de-la-retraite/>



■ Le 1^{er} avril dernier, le premier ministre du Québec, François Legault, a rencontré successivement les représentants du syndicat et de la direction de l'Aluminerie de Bécancour inc. (ABI). Malgré ces rencontres, les principaux points au cœur du litige entre les parties, dont la question du régime de retraite, n'ont pas été résolus. Afin de mettre de la pression sur l'employeur, soit la multinationale Alcoa, des membres du syndicat ont entamé en avril une tournée internationale, qui devrait notamment les mener à l'assemblée des actionnaires d'Alcoa, en début mai.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1162677/lock-out-aluminerie-becancour-abi-syndicat-metall0s-tournee-etats-unis-australie-vancouver>

Le savant et la politique

Le système de retraite britannique et le dialogue social

Riel Michaud-Beaudry
Observatoire de la retraite

Après avoir présenté, dans le bulletin précédent, un bref portrait des institutions soutenant le dialogue social autour de la retraite en France, nous portons ici notre regard du côté du Royaume-Uni. Dans le système de retraite de ce pays, où l'épargne individuelle et la gestion personnelle du patrimoine financier sont très importantes, les institutions d'encadrement de la retraite suscitent peu le dialogue social. Tout comme le précédent bulletin, l'objectif est d'améliorer notre connaissance des modèles nationaux de la retraite ainsi que des innovations institutionnelles susceptibles d'améliorer le dialogue social et la sécurité financière des personnes retraitées.

Un aperçu du système de retraite britannique

Le système britannique de retraite ne date pas d'hier. Si des régimes de retraite existaient déjà au 19^e siècle¹, il a fallu attendre le Old-Age Pensions Act de 1908 pour que



tous les individus âgés de plus de 70 ans reçoivent une pension². Ce système est, à l'image de celui du Québec et du Canada, structuré en trois niveaux. Le premier étage est composé de la Pension Credit, disponible pour les personnes âgées à faible revenu. Les montants reçus par la Pension Credit sont modulés selon les revenus issus des prestations gouvernementales, des rentes, des avoirs accumulés et de la valeur des propriétés de l'individu ou du couple³. Pour les personnes étant retraitées depuis le 6 avril 2016, le maximum hebdomadaire pouvant être reçu de cet étage est de 163 £⁴ pour les personnes seules et 248,80 £ pour les couples. Les personnes prenant soin d'un enfant ou vivant avec des incapacités peuvent espérer un montant plus élevé⁵.

Le deuxième étage est composé de la new State Pension (nSP) qui offre un revenu à tous les retraités, basé sur le nombre d'années de cotisations à la National Insurance. Le montant maximal est de 164,35 £ par semaine, montant que l'on peut toucher après trente-cinq années de cotisations⁶. Cependant, pour recevoir un montant, il faut avoir cotisé pendant un minimum de dix années pendant lesquelles il y eut des cotisations par un travail rémunéré, des cotisations volontaires ou des périodes de chômage, de maladie ou de soins à un proche ou un enfant.

¹ Par exemple, les infirmières, fonctionnaires, policiers, enseignants et employés de certaines entreprises comme celles des chemins de fer ou Reuters disposaient de régimes de retraite.

² <https://www.telegraph.co.uk/finance/personalfinance/special-reports/11523196/A-turbulent-history-of-British-pensions-since-1874.html>

³ <https://www.gov.uk/pension-credit>

⁴ Entre le 27 février 2018 et le 27 février 2019, une Livre sterling équivalait en moyenne à 1,72 CAD

⁵ *Pensions at a Glance 2017* : Country Profile – United Kingdom

⁶ <https://www.gov.uk/new-state-pension/how-its-calculated>

Les rentes provenant de la nSP augmentent annuellement selon le plus élevé des trois paramètres suivants : l'augmentation moyenne des salaires au Royaume-Uni, l'indice des prix à la consommation ou 2,5 %⁷.

Le troisième étage du système de retraite du Royaume-Uni est composé des régimes d'employeurs et de l'épargne individuelle confiée au secteur de la finance. En plus des régimes complémentaires de retraite à prestations déterminées ou à cotisations déterminées offerts dans certains milieux de travail, les employeurs n'offrant pas de tels régimes doivent automatiquement inscrire leurs employés, sous certaines conditions, à un régime à adhésion automatique où employeurs et employés cotisent selon les paramètres déterminés dans le Pensions Act 2008. Ces régimes multi-employeurs, les Master Trust, dont fait partie l'option à but non lucratif National Employment Savings Trust (NEST) mise en place par le gouvernement, doivent être enregistrés auprès du Pensions Regulator, une agence gouvernementale. Ces régimes doivent aussi se conformer à une série de règlements. Les travailleurs répondant aux conditions d'adhésion comme l'âge et le salaire annuel doivent y verser 4 % de leur salaire brut, l'employeur 3 % et le gouvernement 1 % en incitatif fiscal, ce qui élève à 8 % le taux de cotisation total⁸. Dernièrement, quelques programmes comme stakeholder pensions ou self-invested personal pensions permettent aux individus d'épargner davantage en vue de la retraite tout en bénéficiant d'incitatifs fiscaux, que ce soit de leur propre chef ou en tant qu'employés, à l'image des REERs individuels ou collectifs. Depuis 2015, les sommes investies dans des régimes à cotisations déterminées peuvent être retirées dès 55 ans⁹.

Parmi les réformes ayant récemment modifié le portrait de la retraite au Royaume-Uni, en plus des régimes à adhésion automatiques introduits par le Pensions Act 2008, il faut mentionner :

■ L'âge de la retraite, qui est actuellement de 65 ans, passera à 66 ans en 2020 et graduellement à 68 ans en 2037-2038.

■ Depuis avril 2016, la new State Pension (deuxième étage) remplace l'ancien deuxième étage composé de deux types de rentes (la basic State Pension et les additional State Pension) et diminue l'importance de la Pension Credit (premier étage) pour clarifier le système de pension et diminuer l'importance des programmes modulant les prestations selon les revenus. Puisque ces derniers sont moins importants, cela accroît l'intérêt à épargner durant la vie active¹⁰.

■ Les travailleurs qui pouvaient se soustraire au additional State Pension s'ils participaient à un régime d'employeur (contracted-out) ne le peuvent plus¹¹. Les travailleurs cotiseront donc désormais le plein montant au système National Insurance même s'il existe un régime d'employeur sur leurs lieux de travail¹².

Les institutions encadrant le système de retraite

Les enjeux et les réalités de la retraite au Royaume-Uni sont discutés à travers quelques dispositifs de dialogue social dont plusieurs s'apparentent à ceux que l'on retrouve au Québec et au Canada. À ce titre, on retrouve d'abord les employés et les employeurs négocier ensemble lors des négociations collectives qui déterminent les dispositions des régimes de retraite. Ensuite, les conseils des régimes de retraite du secteur public doivent être composés de représentants des employeurs et des employés en nombre égal¹³. Le rôle de ces conseils est d'assister le gestionnaire du régime et de veiller à ce que le régime soit conforme en matière de gouvernance et d'administration¹⁴. Par ailleurs, deux comités consultatifs de NEST ont été institués et sont composés de représentants d'employeurs pour l'un et de représentants de par-

⁷ <https://www.gov.uk/new-state-pension/how-its-calculated>

⁸ <https://www.gov.uk/workplace-pensions/what-you-your-employer-and-the-government-pay>

⁹ <https://www.gov.uk/government/news/pension-changes-2015>

¹⁰ Thurley, Djuna. *The new State Pension-Background*. House of Commons Library. Briefing Paper number SN-06525, 30 août 2016

¹¹ <https://www.gov.uk/government/news/eight-things-you-need-to-know-about-pensions>

¹² <https://www.gov.uk/government/news/eight-things-you-need-to-know-about-pensions>

¹³ Public Service Pensions Act 2013: 5 (4) (c)

¹⁴ The Pensions Regulator (2015) *A quick guide to public service pension boards*

participants pour l'autre¹⁵. Enfin, les consultations publiques sur des projets de réforme sont l'occasion pour les organisations de la société civile de faire valoir leurs points de vue. Les entreprises du secteur financier et les promoteurs de services-conseils (gestion, ressources humaines, droit, actuariat, etc.) participent à l'élaboration des politiques publiques en ayant largement participé aux trois consultations publiques qui se sont déroulées au Parlement britannique depuis 2008 (voir tableau 1).

On peut penser que la grande place des régimes volontaires dans le système de retraite du Royaume-Uni favorise

l'importance des services-conseils au détriment des représentants des participants et des employeurs, qui peuvent s'impliquer uniquement sein de quelques instances de concertation ou de décision.

Cependant, de grandes associations nationales de retraités font entendre leurs voix, comme la National Pensioners Convention ou le International Consortium of British Pensioners. Alors que la première parle au nom de tous les retraités, la deuxième parle au nom des Britanniques expatriés.

Tableau 1.
Participation de différents types d'intervenants aux consultations publiques sur la retraite

Acteurs collectifs / Représentants	A State Pension for the 21st century (2011)	Reshaping workplace pensions for future generations (2014)	Better workplace pensions: Putting savers' interests first (2015)
Association de retraités ou d'ainés	11	5	0
Salariés/ Syndicats/ cotisants	9	8	1
Employeurs/ Patronat	6	4	1
Industrie de l'assurance/finance	20	24	16
Régimes/caisses de retraite	8	7	7
Associations de défense des droits/services aux citoyens/ Associations de citoyens	12	1	2
Consultants/ services aux régimes	16	16	16
Organisations politiques/ gouvernementales/ de recherche	11	6	0
Autres	9	19	7
TOTAL	102 organisations + 1600 individus	90 organisations + 39 individus	50 organisations + 2 individus

Source : Department for Work and Pensions. *A state pension for the 21st century: A summary of responses to the public consultation* (2011)

Department for Work and Pensions. *Government response to the consultation on Better workplace pensions: Putting savers' interests first* (2015)

Department for Work and Pensions. *Government response to the consultation Reshaping workplace pensions for future generations* (2014)

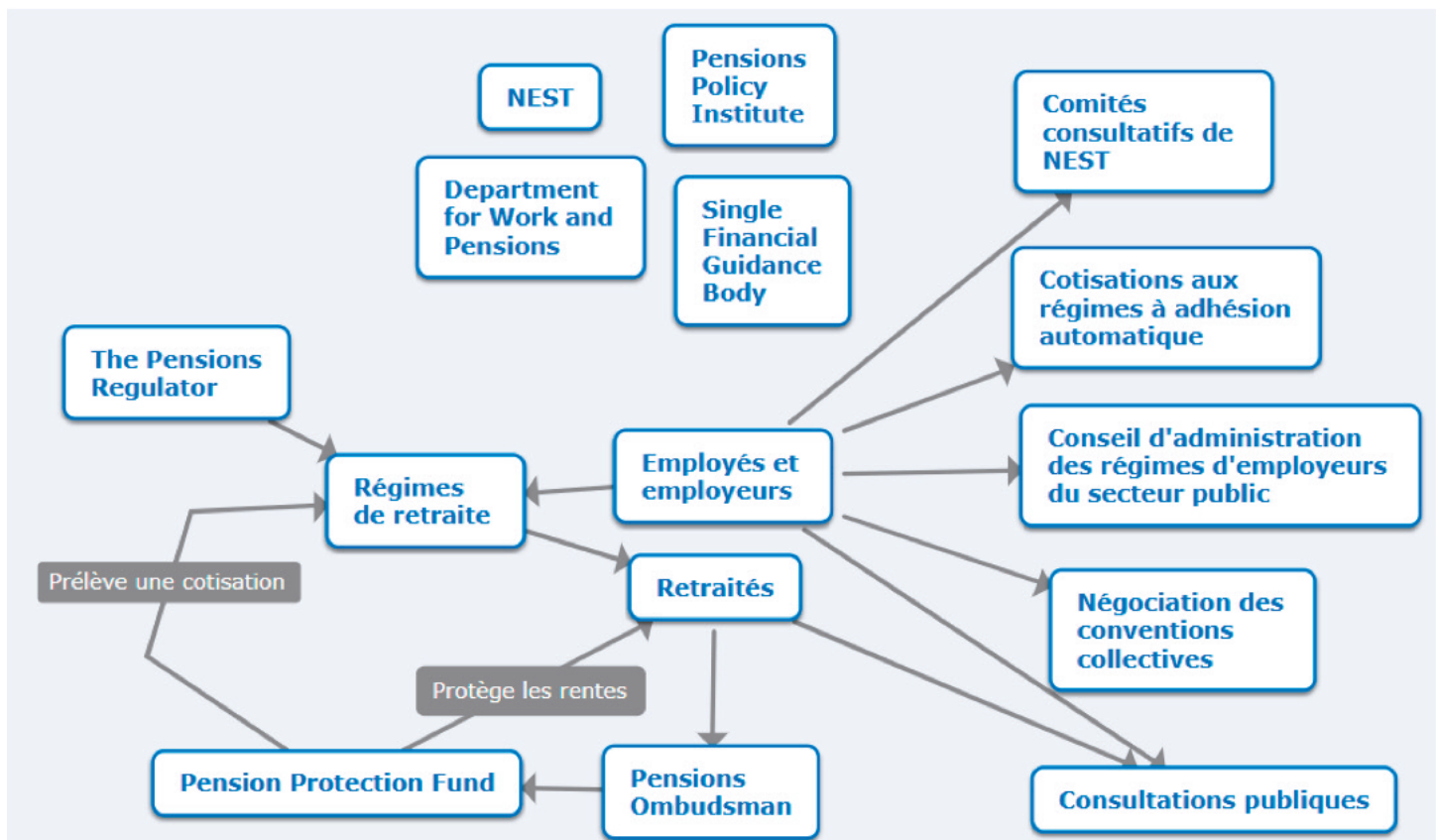
¹⁵ <https://www.nestpensions.org.uk/schemeweb/nest/nestcorporation/who-runs-nest/employers-and-members-panel.html>

Au fil des années, la société britannique a mis en place différentes institutions visant à favoriser la santé financière à la retraite en influençant et en encadrant le fonctionnement des régimes privés (voir figure 1). Le Department for Work and Pensions a pour champs de compétences les questions d'emploi, de rentes, d'invalidité, d'aidant naturel, de soutien financier aux familles et de pauvreté. Ce ministère a aussi une quinzaine d'organisations publiques sous son égide, dont le NEST, le Pension Protection Fund, le Pensions Ombudsman, le Single Financial Guidance Body et le Pensions Regulator.

Afin de veiller à la conformité réglementaire des régimes complémentaires de retraite et d'éviter des situations

d'insolvabilité, le Pensions Regulator s'assure principalement que l'ensemble des employés y adhèrent et que les cotisations y soient déposées en plus de protéger ces actifs et d'améliorer la gestion des régimes¹⁶. Cet organisme fournit également des directives et conseils aux fiduciaires des caisses de retraite¹⁷. Dans les cas d'insolvabilité des régimes complémentaires de retraite à prestations déterminées, les rentes des personnes y ayant cotisé sont protégées par le Pension Protection Fund. Cette organisation publique est financée par des prélèvements des régimes admissibles comme le ferait une compagnie d'assurance et honore les obligations des régimes insolubles en plus d'indexer ces rentes à un maximum de 2,5 %¹⁸.

Figure 1.
Les responsabilités institutionnelles des acteurs de la retraite au Royaume-Uni



Source : The Pensions Regulator (2015) *A quick guide to public service pension boards*
Public Service Pensions Act 2013: 5 (4) (c)
DWP : <https://www.gov.uk/government/organisations#department-for-work-pensions>

¹⁶ <https://www.thepensionsregulator.gov.uk/en/about-us/what-tpr-does-and-who-we-are>

¹⁷ <https://www.thepensionsregulator.gov.uk/en/document-library/regulatory-guidance/trustee-guidance>

¹⁸ <https://www.ppf.co.uk/>



Les personnes insatisfaites par des décisions rendues en matière de pension peuvent se tourner vers le Pensions Ombudsman afin d'obtenir une décision leur convenant davantage. Également, le NEST a été créé afin d'offrir l'option de régimes à adhésion automatique à faible coût, encourageant les compétiteurs à s'aligner sur ses prix¹⁹. L'État britannique a donc mis sur pied un système institutionnel complexe afin d'encadrer et de réguler le marché des caisses de retraite et des régimes privés à adhésion automatique.

Afin d'obtenir un portrait plus large des institutions impliquées dans le système de retraite du Royaume-Uni, deux autres organisations doivent être mentionnées. D'abord, le Single Financial Guidance Body informe les citoyens en matière de protection des consommateurs, d'éducation financière, de rentes et de régimes complémentaires de retraite. Cette agence est financée par le secteur financier mais est sous l'égide du Department for Work and Pensions²⁰.

Ensuite, depuis 2001, un organisme à but non lucratif indépendant fournit des informations à la population lors de débats publics en matière de retraite. Le Pensions Policy Institute a notamment pour objectif de produire de l'information et des analyses portant sur le remplacement du revenu des Britanniques²¹. Ainsi, plusieurs organisations distinctes contribuent à la santé financière des retraités britanniques actuels et futurs en encadrant et soutenant les régimes ainsi que les individus.

Conclusion

Les partenaires sociaux sont, dans l'ensemble, peu représentés dans les organisations qui contribuent au fonctionnement du système de retraite du Royaume-Uni. Ce dernier est principalement centré sur les régimes privés, qu'il s'agisse de régimes d'employeurs, de régimes multi-employeurs (master Trusts) ou d'épargne personnelle.

De plus, alors qu'on aurait pu les attendre en grand nombre dans les consultations publiques sur des projets de réforme de la retraite, les représentants d'employeurs et d'employés sont plutôt effacés en regard de l'intervention des acteurs privés du secteur financier et des services-conseils dans le domaine de la retraite. Ces deux types d'acteurs ayant parfois des intérêts ou visions opposées, les parlementaires et les institutions publiques se retrouvent donc avec un lourd fardeau quant aux responsabilités à l'égard du système de retraite comme celui de protéger le public, comme il en va au Québec et au Canada. À titre comparatif, plusieurs responsabilités assumées par Retraite Québec comme la surveillance des régimes d'employeurs, l'analyse du système de retraite et l'information du public sont réparties au sein de différentes organisations dans le paysage institutionnel du Royaume-Uni. Somme toute, le Royaume-Uni a organisé son système de retraite avec peu de place pour le dialogue social avec les représentants des participants. Les institutions indépendantes régulent plutôt différents segments d'un marché privé de la retraite.

¹⁹ <https://www.gov.uk/government/organisations/national-employment-savings-trust>

²⁰ <https://singlefinancialguidancebody.org.uk/>

²¹ <https://www.pensionspolicyinstitute.org.uk/about-us/>

Veille internationale

Australie

Le budget déposé au début d'avril 2019 présente des annonces intéressantes pour les retraités australiens, selon le National Seniors Australia, un organisme national de représentation des retraités. Par exemple, des restrictions à la participation aux comptes « Super » des personnes âgées entre 65 et 66 ans ont été levées, ainsi que l'interdiction pour les épouses âgées entre 69 et 74 ans. De plus, des fonds ont été annoncés pour l'évaluation d'options pour la création d'un Protecteur des membres du système Super. Cependant, une législation attendue concernant le système Super et la disposition des comptes inactifs sera reportée ou modifiée.

<https://nationalseniors.com.au/news/latest/the-detail-of-the-budget-for-seniors>

États-Unis

Depuis 2003, l'Employee Benefit Research Institute mesure annuellement l'adéquation entre les sommes accumulées pour la retraite et les besoins financiers des résidents des États-Unis. Pour 2019, il en ressort que 40,6 % de l'ensemble des ménages des États-Unis dont le membre principal est âgé entre 35 et 64 ans manqueront d'argent une fois à la retraite. Il s'agit d'une légère diminution par rapport à l'édition de 2014. Le manque à gagner total est estimé à 3,83 trillions de dollars pour cette cohorte. Finalement, les coupes annoncées aux retraites financées par la Sécurité Sociale devant commencer en 2034 augmenteront le manque à gagner de 17 % en moyenne pour les 35-39 ans.

<https://www.ebri.org/retirement/publications/issue-briefs/content/retirement-savings-shortfalls-evidence-from-ebri-s-2019-retirement-security-projection-model>

France

Depuis la mi-mars, le Haut-commissariat à la réforme des retraites étudie la question de l'architecture institutionnelle

et de la gouvernance du futur régime universel en France. Les syndicats, le patronat, les associations de retraités, les parlementaires et les citoyens souhaitent avoir une place sur le conseil d'administration de la future structure unique. Cependant, les quarante-deux caisses de retraite ne sont pas appelées à disparaître de sitôt malgré l'instauration à terme d'une entité publique unique. En effet, les caisses pourraient continuer d'exister jusqu'en 2025 pour payer les pensions tout en étant graduellement rapprochées et fusionnées. Il n'est pas exclu que les différentes caisses de retraite continuent d'exister après 2025, mais avec un rôle réduit, l'établissement public prenant en charge la gestion financière du système et coordonnant les différentes actions sociales.

<http://www.revuedepressedesretraites.info/2019/03/france-reforme-des-retraites-les-42-regimes-devraient-continuer-a-exister-au-moins-jusqu-en-2025.html>

Portugal

Il ressort d'un rapport de l'OCDE consacré au Portugal que le vieillissement rapide de la population portugaise, imputable à un taux de fécondité faible et à l'allongement de l'espérance de vie, pèse sur le financement des retraites. Ainsi, la population des 20-64 ans devrait reculer de 30 % d'ici à 2050, contre une diminution moyenne de 5 % dans la zone OCDE. Parmi les grandes réformes engagées récemment par le Portugal dans le domaine des retraites figurent l'harmonisation de l'âge de la retraite pour les hommes et pour les femmes, l'indexation de l'âge de la retraite sur l'espérance de vie, l'allongement de la période retenue pour le calcul du salaire de référence, et l'intégration progressive du régime de retraite de la fonction publique dans le régime général. Selon le rapport, le Portugal devrait aussi renforcer les incitations à cotiser aux régimes volontaires, promouvoir les régimes professionnels et améliorer la réglementation des fonds de pension.

<http://www.oecd.org/fr/retraites/le-portugal-doit-adapter-son-systeme-de-retraite-au-vieillissement-rapide-de-la-population.htm>

Ressources documentaires

Ressources institutionnelles

National Employment Savings Trust

<https://www.nestpensions.org.uk/schemeweb/nest.html>

Pension protection Fund

<https://ppf.co.uk/>

The Pensions Regulator

<https://www.thepensionsregulator.gov.uk/>

The Single Financial Guidance Body

<https://singlefinancialguidancebody.org.uk/>

The Pensions Ombudsman

<https://www.pensions-ombudsman.org.uk/>

Department for Work and Pensions

<https://www.gov.uk/government/organisations/department-for-work-pensions>

Pensions Policy Institute

<https://www.pensionspolicyinstitute.org.uk/>

Documentation gouvernementale

Department for Work and Pensions. *Government response to the consultation on Better workplace pensions: Putting savers' interests first* (2015)

Department for Work and Pensions. *Government response to the consultation Reshaping workplace pensions for future generations* (2014)

Department for Work and Pensions. *A state pension for the 21st century: A summary of responses to the public consultation* (2011)

Thurley, Djuna. *The new State Pension-Background*. House of Commons Library. Briefing Paper number SN-06525, 30 août 2016

Autres ressources

OCDE, *Pensions at a Glance 2017: Country Profiles – United Kingdom*

<http://www.oecd.org/els/public-pensions/PAG2017-country-profile-United-Kingdom.pdf>

OCDE, *Pensions at a Glance 2017: How does the United Kingdom Compare ?*

<http://www.oecd.org/unitedkingdom/PAG2017-GBR.pdf>

Le Bulletin de la retraite

N° 29 AVRIL - MAI 2017

PRÉSENTÉ PAR L'

 OBSERVATOIRE
DE LA RETRAITE



L'Observatoire de la retraite publie un bulletin de la retraite afin d'améliorer les connaissances du grand public et de soutenir l'action des organismes qui y interviennent.

N° 35 Mars-Avril 2019

Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)

10555, avenue de Bois-de-Boulogne CP 2006
Montréal, Québec H4N 1L4
(514) 380-8916 - www.irec.net

Directeur général : Robert Laplante

Rédacteurs du Bulletin de la retraite :

Riel Michaud-Beaudry, Frédéric Hanin, François L'Italien,
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec